

Se syndiquer au SNUipp -FSU : permettre à une autre information de circuler, être informé et défendu, œuvrer collectivement à la défense de l'École Publique. Le SNU-ipp pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers informatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06 01 78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp/FSU de la LOIRE. **Date :**



Signature :

Nom :	Prénom :	Bulletin d'adhésion
--------------	-----------------	----------------------------

Nom de jeune fille :	N° de TEL :	Temps travaillé : 100% 80% 75% 50%
Date de naissance :	Échelon / Corps :	Fonction : (adj, dir, TR, AESH, ...)
Adresse complète :		caisse de solidarité : Je souhaite contribuer pour pour un montant de (facultatif) :
Nom de l'école / Ville :		Total Cotisation :
Mail personnel :		
mode de paiement : <input type="checkbox"/> chèque (Cochez) <input type="checkbox"/> prélèvement(s) (entourez votre choix ci-dessous, fin en juillet 2026) <input type="checkbox"/> prélèvement(s) avec reconduction automatique (voir ci-dessous.)		

Remplir le mandat de prélèvement en bas

Si je choisis la reconduction automatique de mon adhésion, je recevrai un courrier postal début septembre 2026 me précisant le montant de ma future cotisation ainsi qu'un échéancier pour l'année scolaire suivante. (1er prélèvement le 5 octobre 2026)
Si je ne souhaite plus la reconduction automatique, je le ferai savoir avant le 20 septembre 2026.

Montant de votre cotisation : Votre échelon + Bonifications indiciaires

Éche Ion	Prof Ecole	P.E. Hors Classe	P.E. Class Excep.	A ajouter si vous êtes :			
1	65 €		202 €	PEMF - CPC	+ 8 €	Travail à temps partiel :	Au prorata de la durée Avec un minimum de 96 €
2	100 €		214 €	PE Spécialisé	+ 8 €	Collègues en disponibilité :	gratuit si syndiqué(e) l'an passé
3	115 €	192 €	226 €	Direction :		Collègues non imposables (joindre un avis de non imposition)	Divisez votre cotisation par 2 Avec un minimum de 96,00 €
4	132 €	205 €	242 €	1 à 4 cl	+ 10 €	Titulaires 1ère année (T1)	100,00 €
5	137 €	219 €	1 ^{er} 259	5 à 9 cl	+ 15 €	AVS - AESH	25 €
6	141 €	232 €	2 nd 270	10 cl et +	+ 16 €	En formation initiale, M1-M2	25 €
7	149 €	236 €	283 €	Dir. SEGPA	+ 20 €	En formation initiale, stagiaire	65 €
8	160 €			Retraité(e) (si pension...)			
9	170 €			< à 1300 €	90 €		
10	181 €			< à 1450 €	100 €		
11	193 €			> à 1450 €	105 €		

66 % ! Réduction d'impôts ou crédit d'impôts pour les non-imposables :

Les attestations 2024/2025 à joindre à la déclaration de revenus 2025 vous seront adressées en janvier 2026. Pour ceux qui ont opté pour les frais réels : les cotisations que vous versez sont déductibles sans limitation, en contrepartie vous ne pouvez pas bénéficier du crédit d'impôt.

Mandat de prélèvement SEPA CORE	R.U.M. (ne pas remplir) SNUIPP-FSU 042
--	---

prélèvements : (entourez)	mensuels	bimestriels	trimestriels	semestriels	annuels	INUTILE DE REMPLIR CI-DESSOUS SI VOUS
Débiteur (Vous)	IBAN				BIC	

Créancier : Snuipp 42 Bourse du Travail 4 cours V. Hugo 42028 St-Etienne cedex 1 **n° ICS :** FR 93 04 08 59 66 A

Les prélèvements seront effectués le 5 du mois .

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise le syndicat SNUipp à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions du SNUipp. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Date:
Signature :

L'abonnement annuel au journal ACTUALITES SYNDICALISTES pour un montant de 8 € est inclus dans votre cotisation.

A retourner à : FSU-SNU ipp - Bourse du Travail - 4 cours V. Hugo - 42 028 St Etienne cedex 1